

SAINT-PARDOUX

Résidence accueil à l'horizon

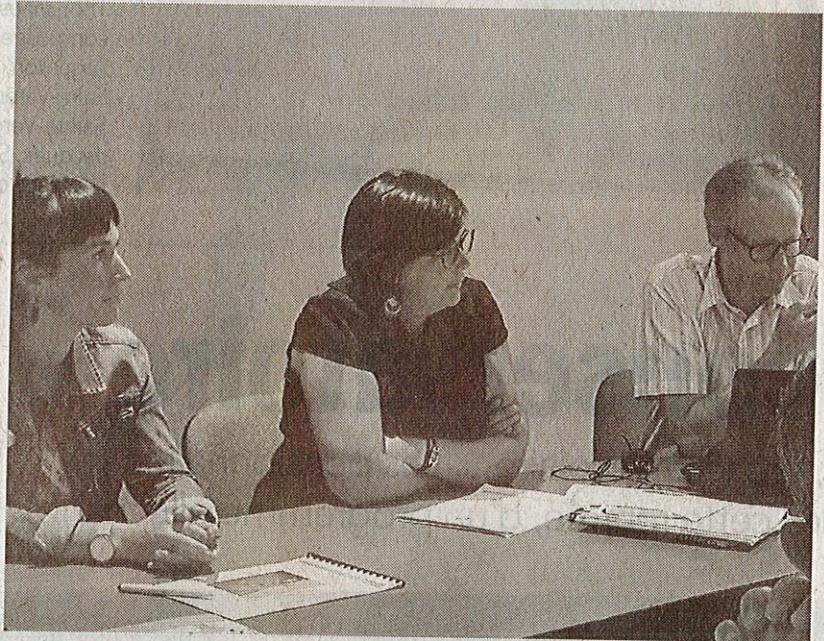
Les travaux de la ferme thérapeutique de La Bazonnaire commenceraient en janvier 2019, pour une livraison en 2020. Il s'agira d'un bâtiment neuf.

Le projet de la ferme thérapeutique de La Bazonnaire a commencé il y a cinq ans. Trois représentants de l'UDAF, Frans Hoefsloot, directeur Pôle insertion handicap psychique, Swan Rey, directrice générale, et Aude Fazilleau, monitrice éducatrice, ont présenté jeudi 6 septembre aux conseillers municipaux l'avancée du projet.

« C'est quelque chose de l'ordre de l'innovation »

FRANS HOEFSLOOT, Directeur Pôle insertion handicap psychique

Frans Hoefsloot précise qu'il s'agira d'une construction neuve. La rénovation de la grange, en logement aurait coûté plus cher : « L'Etat a accordé la création d'une Résidence accueil en début d'année. Il s'agit d'une forme de logement social pour des personnes ayant une fragilité psychique, avec l'intervention de professionnels de l'accompagnement. L'État financera le fonctionnement. Il y aura 22 logements. L'encaissement des loyers permettra d'honorer la redevance. »



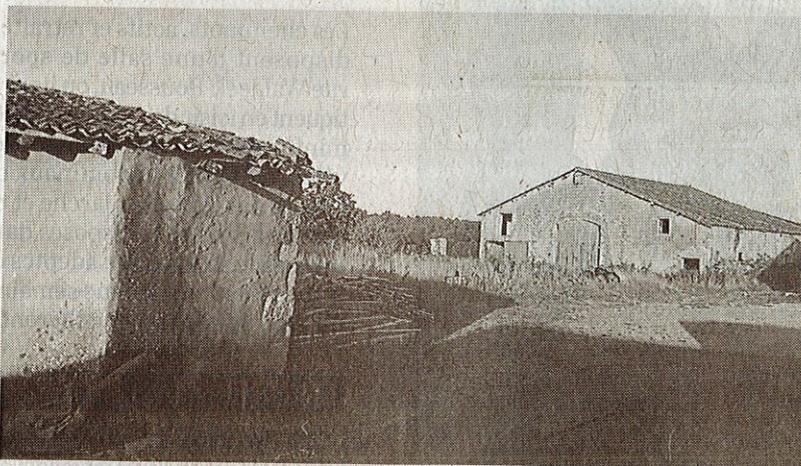
Aude Fazilleau, Swan Rey et Frans Hoefsloot ont présenté l'avancée du projet de la ferme thérapeutique La Bazonnaire.

Il poursuit : « Habitat Nord Deux-Sèvres a été retenu pour la construction, ainsi que le cabinet de l'architecte Luc Cogny. Le dépôt du permis de construire a été fait en juillet ; quand il sera accordé nous lancerons les

appels d'offres et le démarrage des travaux se ferait en janvier 2019, pour une livraison du bâtiment début 2020. »

« Une initiative locale à vocation départementale en raison de son implantation. Créer un nouveau lieu d'accueil et d'activités en raison d'une précarité psychique. Des activités à valeur thérapeutique, sociales, citoyennes avec comme supports, les animaux, le potager, le verger... Permettre aux personnes de se réapproprier le quotidien », poursuit Frans Hoefsloot. Des rencontres seront organisés sur site, avec les habitants, avant ouverture, et une commission d'admission pluridisciplinaire qui étudiera les demandes sera mise en place. « Très peu de structures en milieu rural, c'est quelque chose de l'ordre de l'innovation » conclut Frans Hoefsloot.

La commune n'emprunte pas, elle se porte garante du projet, et signe un bail emphytéotique de 40 ans.



La ferme thérapeutique de la Bazonnaire comptera 22 logements neufs pour recevoir des personnes en handicap psychique et la grange sera réaménagée.